



BANTZENHEIM, le 20.11.2018

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 23 OCTOBRE 2018 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Valérie BUCH, Carole KHOTBI.

Absents excusés : M. Jean-Luc LINDECKER, procuration à M. Roland ONIMUS.
Mme Christine HEBERT, procuration à Mme Carole KHOTBI.
Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Daniel GODINAT.
Mme Linda MANA, procuration à M. Jean-Marc PILOT.
Mme Marcelle ONIMUS, procuration à M. Frédéric BRENDER.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 18.10.2018.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Aménagement rue du Général de Gaulle : lot 01 VRD → avenant.
3. Mise en souterrain du réseau basse tension rue des Jardins : approbation devis et future convention.
4. Réfection crépi école.
5. Presbytère : location.
6. Pôle médical : assistance à maîtrise d'ouvrage.
7. Orange : installation antenne.
8. Réhabilitation ancienne mairie : dénomination.
9. Médiathèque : modification temps de travail poste agent du patrimoine.
10. Budget Eau/Assainissement :
 - Décision modificative.
 - Admission en non-valeur créances.
11. M2A :
 - Compétence et ACTP.
 - Petite enfance / périscolaire.
 - Plan mercredi.
12. Subvention.
13. Informations présentées par les Adjoint.
14. Divers.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. AMENAGEMENT RUE DU GENERAL DE GAULLE : LOT 01 VRD → AVENANT

Le Conseil Municipal approuve et autorise le M. le Maire à signer l'avenant d'un montant de 2 065 € HT relatif à la mise en place de marquage au sol et de panneaux supplémentaires

3. MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU BASSE TENSION RUE DES JARDINS : APPROBATION DEVIS ET FUTURE CONVENTION

Le Conseil Municipal :

- ↳ Approuve le devis établi par ENEDIS d'un montant de 17 403,13 €, travaux qui seront préfinancés par le Syndicat d'Electricité et s'engage à les rembourser.
- ↳ Autorise M. le Maire à signer la convention validant cette opération.

4. REFECTION CREPI ECOLE

Sur présentation de devis, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réaliser la réfection du crépi de l'école et de confier ces travaux à l'entreprise BITZBERGER pour un montant de 24 069,51 € HT.

5. PRESBYTERE : LOCATION

La Commune qui a décidé de la réfection du presbytère, a été contactée par une sage-femme/homéopathe qui recherche une maison pouvant abriter son cabinet médical et son logement.

Après lui avoir présenté les lieux, celle-ci serait favorable pour s'installer à BANTZENHEIM.

Mme Valérie BUCH est d'accord sur le principe, car c'est une opportunité de louer cette maison assez rapidement mais précise que c'est une décision contradictoire avec notre projet de regrouper les professions médicales dans notre futur pôle santé. // Dans le pôle médical, il n'y aura pas de logement.

Mme Carole KHOTBI trouve dommage que ce soit une personne seule qui occupe une maison aussi grande.

Par 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Municipal

- ↳ Décide de louer la maison dénommée "Presbytère" à Mme Nathalie LAURENT.
- ↳ Fixe le loyer à 1 000€/mensuel.

6. POLE MEDICAL : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Faisant suite à la réunion du Conseil Municipal du 04.09 dernier, décidant de solliciter l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du pôle médical, le Conseil Municipal décide de confier cette mission à l'ADAUHR de COLMAR pour un montant de 9 660,00 € HT et autorise M. le Maire à signer la convention.

M. Jean-Marc PILOT émet le souhait que l'on se rapproche de l'avis de médecins avant d'étudier le cahier des charges.

7. ORANGE : INSTALLATION ANTENNE

Le projet de convention ne nous étant pas encore parvenu, ce point sera reporté à la prochaine réunion.

8. REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE : DENOMINATION

M. le Maire demande aux conseillers de réfléchir à une dénomination de la salle qui sera mise à disposition des associations.

L'inauguration de cette salle et des locaux de l'agence postale aura lieu le 29.11.2018 à 19 heures.

La mise en place des badges est prévue la semaine prochaine. Une partie du mobilier a été livrée. Il reste des finitions en peinture et le nettoyage.

Cette salle dispose d'une kitchenette équipée, d'un écran avec vidéo projecteur.

L'utilisation de cette salle par des associations sera soumise à un planning et à un règlement.

9. MEDIATHEQUE : MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL POSTE AGENT DU PATRIMOINE

Après avoir pris connaissance des éléments présentés par M. Jean-Marc PILOT, adjoint au Maire chargé des relations avec la Médiathèque, le Conseil Municipal décide de modifier le poste de travail d'un agent du patrimoine, le passant de 25 h à 30 h/semaine.

10. BUDGET ASSAINISSEMENT

10.1 Décision modificative

Pour rappel, le Conseil Municipal a décidé, lors du vote du budget, de verser au Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE, la surtaxe calculée sur la base des consommations réelles et non plus sur le volume acheté au SIAEP BANTZENHEIM/RUMERSHEIM.

Ainsi, sur le budget annexe, a été inscrit un montant de 51 000 €, calculé sur les consommations de 2017 x la redevance 2017 de 0,65 €/m³, ce qui correspond à ce qui a été réellement perçu.

Or, le Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE a appliqué le taux voté pour l'année 2018 soit 0,75 €/m³, représentant une somme totale de 58 137 €, d'où un manque de crédits sur la ligne budgétaire.

En conséquence, le Conseil Municipal décide la modification suivante :

↪ Article 615	– 8 000 €
↪ Article 658	+ 8 000 €

A compter de 2019, sera bien pris en compte le montant de la redevance 2018, appliquée sur les consommations de 2018.

10.2 Admission en non-valeur

Suite à la liquidation judiciaire d'un particulier, le Conseil Municipal admet en non-valeur une somme de 447,71 €.

11. M2A

Les informations suivantes devront être approuvées par le CA de la M2A :

11.1 Compétence et ACTP

La compétence extra-scolaire ne fait pas partie des celle exercée par la M2A. Elle va donc être transférée aux communes avec un versement d'ACTP. Ces allocations seront calculées à 50 % sur l'activité extra-scolaire sur l'année 2018 et à 50 % sur la démographie.

Montant pour BANTZENHEIM sur la base 2017 : 99 814 €.

11.2 Petite enfance / périscolaire

En réunion, les 6 communes de l'ex-CCPFRS ont décidé de poursuivre leur collaboration avec la SPLEA en constituant un groupement de commande qui conclut avec M2A un contrat avec la SPLEA sans mise en concurrence.

11.3 Plan mercredi

Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité respectant les principes de la charte qualité "plan mercredi".

Pour s'inscrire dans un Plan Mercredi, il convient de :

- ↳ Conclure avec les services de l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi, afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires avec les enseignements scolaires.
- ↳ Organiser au sein du projet éducatif territorial un accueil de loisirs périscolaires dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan Mercredi.

La charte qualité "Plan Mercredi" invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- ↳ L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements.
- ↳ L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants.
- ↳ L'ancrage du projet dans le territoire.
- ↳ La qualité des activités.

Il est bien nécessaire de signer un nouveau PEDT pour être labellisé Plan Mercredi.

Ce PEDT doit être signé par la ou les collectivités ayant la compétence périscolaire puisque le mercredi devient obligatoirement un temps périscolaire depuis le décret du 23.07.2018.

La convention Plan Mercredi tout comme le PEDT doit être signé par le Président de l'EPCI ou le Maire s'il s'agit d'une commune isolée. On peut faire un Plan Mercredi sur une commune ou sur un regroupement de communes.

12. SUBVENTION

M. Roland ONIMUS présente une demande d'aide financière de la section ludothèque pour la prise en charge d'une location de voiture et du remboursement des frais de carburant lors du déplacement à GONTAUD DE NOGARET, pour le marché de Noël.

Le Conseil Municipal donne son accord.

13. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1^{er} Adjoint au Maire
--

13.1 Commission Information

Le nouveau film sur la Commune est terminé. Il va être présenté à la commission info pour modification de certains plans et validation.

Le bulletin communal est en cours de démarrage.

Mise en ligne du site Internet deuxième semaine de novembre.

Pour rappel, accueil des nouveaux arrivants jeudi prochain.

13.2 Commission Environnement

Hier soir était organisée une réunion publique à CHALAMPE pour la présentation du projet de l'incinérateur. Y assistaient environ 80 personnes dont une trentaine de BANTZENHEIM. Beaucoup de questions relatives au rejet de l'air, le transport, le bruit.

Il semblerait que peu de personnes connaissent le n° vert de SOLVAY, malgré la communication qui en est faite.

13.3 Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE

Suite à des problèmes de fonctionnement non réglés, le règlement des factures concernant le bassin d'orage de BANTZENHEIM ont été bloquées. Une rencontre a eu lieu avec la direction de SUEZ pour mettre en place un plan d'action.

Les travaux à réaliser en urgence sur le bassin d'orage s'élève à 28 900 €. Dans les 2 mois à venir, c'est une somme de 16 330 € à prévoir pour la modification de programme et remplacement de pompes, suivie de la sécurité des ouvrages pour un coût de 21 580 €, soit un coût total de 66 810 € HT.

13.4 Réunions diverses

M. Roland ONIMUS a assisté à 2 réunions pendant les congés de M. le Maire :

- ↪ Le 28.09, rencontre avec le député FUCHS à SCHLIERBACH qui a fait un point sur ses "travaux et nos préoccupations", dont le devenir de l'Alsace.
- ↪ Rencontre avec les conseillers départementaux, Mme Patricia BOHN, M. Marc MUNCK et la Présidente Brigitte KLINKERT, qui ont présenté leur bilan.
- ↪ Le 06.10, réunion avec les maires de la M2A à ESCHENTZWILLER. L'ordre du jour a été modifié suite à l'intervention de Mme le Maire de MULHOUSE envers M2A.
- ↪ Participation "Voisins vigilants" : le dossier est toujours en cours d'instruction mais a subi des retards en raison du départ du Lieutenant MARIOTTE, chargé du dossier. La convention devrait être établie dans les prochaines semaines. Les panneaux et flyers sont prêts.

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 2^{ème} Adjoint au Maire

13. 5 Fête des Aînés : la commission a choisi le repas et le contenu du colis.

13.6 Ecoles / RPI

Réunion des Maires, des adjoints chargés des affaires scolaires et des directrices, des deux communes :

- ↳ Volonté de part de d'autre de travailler en commun notamment sur le projet d'école.
- ↳ Volonté de conserver les mêmes cycles dans chaque école à valider par l'IEN.
- ↳ Souhait de conserver les deux directions.
- ↳ Les deux municipalités appuieront par un courrier commun, les demandes à l'IEN.

Projets :

- ↳ Rencontres sportives.
- ↳ Mise en place d'un conseil du RPI au prochain trimestre.
- ↳ Projet d'une fête de Noël pour l2019.

Cette réunion a été suivie d'une rencontre avec les élus des commissions scolaires pour leur communiquer les informations ci-dessus.

13.7 OMSAL

Réunion pour recueillir l'avis des présidents d'association sur l'organisation future de la fête des rues.

Il en résulte qu'aucune modification importante ne sera apportée à l'organisation actuelle pour l'instant.

Réunion du Comité-Directeur le 05.11 à 20 heures.

13.8 Médiathèque

Spectacle demain soir intitulé "Immeuble plein ciel".

13.9 Péricolaire : a assisté à une réunion au sein de la M2A en l'absence de M. le Maire, en congés.

A propos du péricolaire, Mmes Valérie BUCH et Carole KHOTBI réagissent en évoquant les problèmes de fonctionnement du site de BANTZENHEIM, notamment au niveau du personnel. Elles souhaitent que la Commune, par l'intermédiaire du CA, apporte son soutien au personnel en s'assurant que tous les moyens humains soient mis en œuvre. M. Roland ONIMUS partage cette position.

M. Raymond KASTLER confirme que le Directeur de la SPLEA, en charge de la gestion du personnel, prend bien en compte l'aspect humain du personnel et l'accompagnement du personnel.

M. Jean-Marc PILOT, conscient de cet état de fait, répond qu'il est aussi important de préserver la gestion des péricolaires par la SPLEA, structure à taille humaine.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

13.10 Vie associative

Le 28.09 : Assemblée Générale du Club de Tennis.

61 membres (50 % adultes, 50 % jeunes). Ecole de tennis : participation à des championnats et à des tournois internes. Finances stables. Principale difficulté : travaux de rénovation de la salle des sports. Félicitations au Président pour avoir négocié des créneaux horaires avec la Commune de HOMBORG pour sauvegarder l'activité de l'école de tennis. Remerciements à la Commune de HOMBORG pour avoir facilité cet accueil.

13.11 Demandes de subvention

- ↳ Country : un rappel des conditions d'attribution sera effectué avant présentation et octroi d'une aide financière par le Conseil Municipal.
- ↳ Festivités et Traditions : demande d'aide financière pour leur section théâtre comprenant 12 jeunes dirigés par 2 animateurs.
Parole est donnée à Mme Valérie BUCH, Présidente de cette association : il s'agit d'une demande de subvention pour couvrir les frais de décors et de costumes d'un coût de 393 €. Le Conseil Municipal donne son accord. Si des besoins en équipement de la salle des fêtes s'avéraient utile, cela pourrait être pris en compte pour une mise à disposition générale aux utilisateurs de cette salle. La représentation théâtrale aura lieu à la salle des fêtes les 24 et 25 mai 2019.

13.12 SIAEP BANTZENHEIM/RUMERSHEIM : travaux de nettoyage aux châteaux d'eau.

13.13 M2A : a assisté à une réunion de la commission locale d'évaluation des transferts de charge où ont été évoqué le montant des ACTP, décision qui sera adoptée en CA.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4^{ème} Adjointe au Maire

13.14 Travaux

- 13.14.1 Rénovation salle des sports** : travaux en cours avec un peu de retard sur le planning prévu.
- 13.14.2 Presbytère** : les travaux de rénovation sont commencés et seront adaptés suite à la mise en location pour la sage-femme.
- 13.14.3 Rue du Général de Gaulle** : finalisation de la pose d'enrobés sur les trottoirs, semaine du 05 au 09.11, sur les portions que l'on peut faire. Une mise en demeure a été adressée à ORANGE pour terminer les travaux d'enfouissement.
- 13.14.15 Divers** : rafraîchissement de l'abri bus rue de Bâle. Restauration du monument aux morts. Changement de 2 tondeuses budgétées au budget primitif 2018.

Mme Valérie BUCH demande où en est l'instruction du courrier adressé à la mairie émanant de riverains de la rue de Rumersheim concernant les travaux de bordures de trottoirs réalisés il y a quelques années ? // En attente des informations techniques du cabinet BEREST pour donner des explications sur le choix retenu à cette époque.

14 DIVERS

14.1 Exposition "Journées de l'architecte"

Les réalisations par les architectes Pierre LYNDE et Sylviane MALLARONI, sur la Commune de BANTZENHEIM, sont exposées à la mairie jusqu'à la fin du mois.

14.2 M2A : ordures ménagères

Hier soir, en réunion, les maires ont été informés des objectifs fixés par le SIVOM et la M2A.

Une collecte sélective en porte à porte sera étudiée si les communes donnent leur accord. Le but étant d'arriver à une harmonisation des collectes.

14.3 Cérémonies commémoratives

- ↪ 11.11 : rassemblement à 10 h 15. Parole à M. Roland ONIMUS : Suite à un travail de recherches effectué par un administré de BANTZENHEIM, il est proposé de faire réaliser une plaque en hommage de 2 poilus du 269^{ème} Régiment de campagne décédés lors d'opération de déminage quelques mois après la fin de la guerre. Cela représenterait une dépense d'un coût de 1 453 € HT, adopté par le Conseil Municipal par 12 voix POUR et 1 CONTRE.
- ↪ 25.11 : cérémonie Sainte Cécile et Sainte Barbe. Messe à 10 h 45.
- ↪ 05.12 : cérémonie organisée par l'UNC en hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord.

14.4 Droit de préemption

Demandes présentées par :

- ↪ Maître Pascal MENDEL, notaire à WITTENHEIM. Propriété sise 7 rue du Nouveau Quartier, cadastrée section 1 n° 93 d'une superficie de 14,29 ares.
- ↪ Maître Thierry BOILLOD, notaire à BELFORT. Propriété sise 14 rue des Alpes, cadastrée section 24 n° 350 et 351 d'une superficie de 35,80 ares.
- ↪ Maître Hubert FRITSCH, notaire à MULHOUSE, pour 10 propriétés sises rue de Rumersheim (lotissement Les Prairies du Grand Canal).

14.5 Anniversaires

Remise d'une corbeille à :

- ↪ Mme Angèle BRUNNER, 80 ans.
- ↪ Mme Emilia DE OLIVEIRA, 80 ans.
- ↪ Mme Marie-Rose MIEHE, 80 ans.
- ↪ Mme Yvette METHOT, 80 ans.
- ↪ M. René MANGOLD, 93 ans.
- ↪ Mme Alice KELCHLIN, 90 ans.
- ↪ Mme Georgette KEMPF, 80 ans (Molènes).

Remerciements de leur part.

OBSERVATIONS DES ELUS

M. Daniel GODINAT signale une vitesse rapide sur le chemin rural en prolongation de la rue du Jura. // Voir pour la mise en place de panneaux de signalisation "INTERDIT SAUF AYANT DROIT".

Au nom de l'Association Foncière, il remercie la Commune pour la remise en état du chemin au carrefour du rond-point de CHALAMPE.

Mme Valérie BUCH fait la même observation quant à la circulation des motos dans les champs et aux abords de la salle des fêtes.

Mme Edith ZANINETTI a appris qu'une sortie avait été organisée pour une visite de structure réservée aux seniors suite à l'enquête qui avait été réalisée auprès des seniors pour évaluer leurs besoins.

Il est rappelé que suite à des articles parus dans la presse, la Commune de BANTZENHEIM s'est nullement engagée à participer à la réalisation d'une telle structure d'accueil, ni par la même occasion, à la construction d'une gendarmerie à OTTMARSHEIM.

Mme Carole KHOTBI exprime sa satisfaction pour l'installation d'un écran avec vidéo projecteur à la salle des fêtes.

La séance est close à 23 h 30.